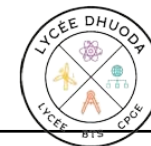


INSCRIPTIONS LYCÉE DHUODA 2026 EN CLASSE

Pour les nouveaux arrivants en classe DE SECONDE ET DE PREMIÈRE



Résultats des affectations
Affelnet
Mardi 30 Juin 2026

Votre enfant est affecté au lycée Dhuoda en classe de seconde ou de première.
Vous devez procéder à son inscription selon le calendrier suivant :

DATES	HEURES
MERCREDI 1ER JUILLET	7H30 – 18h30
JEUDI 2 JUILLET	7H30 – 18h30
VENDREDI 03 JUILLET	7H30 – 11H30

L'accès à l'établissement se fait exclusivement par le portail rue Clovis.
Toutes les inscriptions se font au lycée.
Pas d'inscriptions dématérialisées.

Listes des pièces obligatoires :

- Copie du livret de famille
- Copie des trois bulletins trimestriels 2025/2026
- RIB du responsable légal financier (nom et prénom de l'élève au dos)
- Parents séparés : extrait du jugement de divorce **ou** ordonnance du juge mentionnant la résidence et la garde de l'enfant
- Troubles des apprentissages : copie du PAP, PAI, PPS
- Si demande d'internat : fiche d'inscription distribuée et complétée sur place
- Pour les secondes : ASSR2 et Test du Savoir Nager (collège ou maître nageur)
- Pour les premières : Copie de la carte nationale d'identité

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Entrants de seconde: l'affectation opérée par la DSDEN (sans option/SI/CIT) n'est pas modifiable.
- Seconde Euro Anglais et Espagnol : candidature à compléter sur place.
- Classe CAP'INGÉ à capacité limitée : Seuls les élèves affectés par la DSDEN avec l'option SI peuvent postuler. Votre enfant devra rédiger une lettre de motivation manuscrite sur place.
- Atelier BIA: inscription après la rentrée scolaire.
- Atelier BIMER (1ère STI2D et G spé SVT) : candidature à compléter sur place.
- Atelier coréen: ouvert aux élèves de 2nde, inscription à la rentrée scolaire.
- Carte région : demande à faire sur place pour les secondes (et 1eres venant d'une autre région) ou d'un établissement privé.
- Internat : Les candidats acceptés devront retourner le dossier le 7 juillet au plus tard.
- Documents à consulter et télécharger sur l'ENT :
 - ◇ Règlement intérieur
 - ◇ Règlement de l'internat
 - ◇ Documents relatifs à l'hébergement et la restauration
 - ◇ Calendrier de fin d'année

Seront présents pour vous accueillir, et répondre à vos questions

L'Infirmière

- 01 juillet 7h30-12h/12h30-15h
- 02 juillet 12h30-16h
- 03 juillet 8h30-11h30

Secrétariat Intendance

- 01 juillet 8h00-12h/13h00-17h
- 02 juillet 8h00-12h/ 13h00-17h
- 03 juillet 8h30-11h30

Présence TANGOBUS le 01 juillet de 9h00 à 12h00

Nous serons heureux de vous accueillir, vous et votre enfant

- **Seconde** : le Mardi 01 septembre 2026 à 8h pour les internes et 9h15 pour les autres élèves
- **1STI2D** : le Mardi 01 septembre 2026 à 14h et l'installation des internes aura lieu à 17h
- **1G** : le mercredi 02 septembre 2026 à 9h pour les internes et à 10h pour les autres élèves